38 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions à l'Université de Franche-Comté - Guides étudiants et manifestations scientifiques

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à octroyer une subvention à l'Université de Franche-Comté dans le cadre suivant :

I - Soutien à l'édition et à la diffusion de deux brochures pour l'année universitaire 2011/2012

Depuis plusieurs années, la Ville de Besançon participe à la réalisation de deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur en Franche-Comté :

- «le guide régional : Que faire après le bac ?»

Ce guide est destiné aux lycéens de classes de terminales de l'Académie. Réalisé en coproduction avec la Délégation Régionale de l'ONISEP, cette brochure est imprimée en 12 000 exemplaires. Elle présente toute l'information en matière de formation, de calendriers, de contacts, de conseils mais aussi toute la vie étudiante sur le campus.

- «le Guide de l'étudiant»

Ce guide s'adresse à tous les étudiants. Imprimé à 10 000 exemplaires, il présente les informations sur la vie étudiante. Sa forme graphique de format A5 répond aux attentes des étudiants et permet d'y intégrer tous les événements importants, en terme d'inscription mais aussi d'événements régionaux (culturels, sportifs...).

Un espace de communication rédactionnel sur la Ville de Besançon est réservé dans les deux guides. Ce partenariat a pour objectif de maintenir les lycéens dans notre région, d'être une source d'attractivité au niveau national et international, de montrer que la capitale régionale offre des formations supérieures de qualité, des possibilités d'insertion professionnelle et contribue à la dynamique du tissu socio-économique régional.

La Ville de Besançon est sollicitée pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

II - La Nuit européenne des chercheurs 2011

Depuis 2006, la Mission Culture Scientifique et Technique de l'Université de Franche-Comté participe à la Nuit européenne des chercheurs et proposera aux Bisontins une soirée d'animations et de découvertes dans différents lieux du centre-ville.

Le vendredi 23 septembre 2011, le grand public sera convié à des rencontres insolites, des animations ludiques et décalées. Cette année les chercheurs seront présents dans différents lieux du centre-ville avec, au programme : des visites insolites, du jardin botanique, à bord d'un bateau mouche ou au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, une séance de cinéma, des jeux dans un bar... Place de la Révolution, une rencontre scénographiée, intitulée *Devenez un rat de laboratoire*, permettra aux visiteurs de découvrir et de participer, tels des cobayes, à des expériences en médecine, psychologie, économie expérimentale... .

La Nuit des chercheurs, événement impulsé par la Commission Européenne, est une invitation à une rencontre des publics avec les chercheurs, en dehors du cadre institutionnel, dans une manifestation de proximité. Elle est l'occasion de réunir, au même moment, des initiatives innovantes partout en Europe, et de célébrer la recherche à travers ceux et celles qui la font, dans un cadre original et des ambiances chaleureuses et festives. Cet événement est une occasion privilégiée pour les scientifiques de parler de leurs métiers étonnants aux réalités multiples, et pour le public, d'opérer une incursion dans l'univers quotidien des chercheurs. Durant une soirée, les citoyens côtoient les chercheurs pour mieux appréhender et comprendre leur univers ainsi qu'une culture particulière : la culture scientifique.

Après le succès des précédentes éditions, l'Université de Franche-Comté souhaite renouveler cette initiative subventionnée par la Commission Européenne.

La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 1 000 €.

III - Fête de la Science 2011

Initiée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fête de la Science est devenue en 20 ans la plus grande manifestation dédiée à la recherche et à l'innovation. Ce rendez-vous incontournable des curieux et des passionnés de sciences aura lieu du 13 au 16 octobre prochain.

Cette manifestation nationale est coordonnée en Franche-Comté par le Pavillon des Sciences. A Besançon, la Mission Culture Scientifique et Technique de l'UFC s'en fait le relais en associant le maximum de structures impliquées dans le champ des sciences et de la culture scientifique (laboratoires, associations, musées...).

Avec plus de 2 500 visiteurs en 2010, le Village des Sciences de Besançon, point d'orgue de la manifestation, semble désormais bien implanté sur le campus de la Bouloie.

Le campus de la Bouloie concentrera et proposera aux visiteurs des animations, des expériences, le tout couplé à des visites de laboratoires de recherche, de l'Observatoire et de la Fabrika sciences. Autour de ces activités, trois programmations parallèles seront proposées en fonction du public : des ateliers pour les scolaires, un jeu concours et du théâtre pour le grand public et une chasse au trésor à travers le campus pour les étudiants.

Le principe de cette manifestation est de permettre au grand public de rencontrer des chercheurs, de trouver des réponses simples à ses interrogations et de s'approprier des nouvelles technologies.

Ces rendez-vous ludiques connaissent un grand succès à Besançon. C'est aussi un moment phare pour toucher les jeunes, leur expliquer la démarche scientifique et le travail de recherche, leur donner le goût des sciences et les motiver aux carrières scientifiques. Pour tous, c'est amener chaque citoyen au cœur des débats et des enjeux scientifiques.

La Ville de Besançon est sollicitée pour un appui logistique et une subvention à hauteur de 4 000 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté :

- 4 000 € pour l'édition et la diffusion de deux guides étudiants,
- 1 000 € au titre de la Nuit européenne des chercheurs,
- 4 000 € au titre de la Fête de la Science.

En cas d'accord, la somme totale, soit 9 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2011 au chapitre 65.23/65731 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 juillet 2011.